



Le poids de l'UNSA-Éducation

> L'UNSA-ÉDUCATION EST UNE FÉDÉRATION DE 23 SYNDICATS (dont le SE-UNSA). Avec plus de 100 000 adhérents dont les missions relèvent de l'Éducation, l'Éducation populaire, du sport de la recherche et de la culture., elle est la première fédération de l'UNSA créée en 1993.

Le rôle central est de fédérer l'ensemble des revendications des divers syndicats partant du principe que l'union fait la force.

En guise d'illustration, l'UNSA-Éducation porte une des revendications du SNASEN (syndicat national des assistants sociaux de l'Éducation nationale) visant à augmenter le contingent dans les établissements scolaires compte tenu de leur rôle primordial dans la prise en charge et l'accompagnement des difficultés familiales.

De plus, l'UNSA-Éducation est membre fondateur de l'**internationale de l'Éducation (IE)**, instance qui regroupe 394 syndicats à travers le monde et œuvrent pour la solidarité internationale.

A ce titre, l'IE condamne le chiffre accablant de **72 millions d'enfants non scolarisés** dans le monde tout en proposant des solutions à ce problème, obstacle majeur pour le développement d'un pays.

L'actualité sociale :

Face à une montée endémique du chômage en France, l'UNSA - Éducation continue de condamner avec véhémence la politique gouvernementale de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux. De même, l'UNSA-Éducation s'oppose à la logique de défiscalisation des heures supplémentaires ainsi qu'au bouclier fiscal.

Militant pour une société plus juste, l'UNSA-Éducation s'efforcera de négocier sur le dossier des **retraités**

en cherchant à améliorer l'emploi des seniors, à prendre en compte la pénibilité des métiers et à garantir un système de financement par répartition et les taux de remplacements.

L'actualité Éducative :

Plusieurs dossiers sont en cours et font l'objet de revendications spécifiques.

Tout d'abord, la **réforme des lycées**. Grâce aux amendements déposés par l'UNSA-Éducation au Conseil Supérieur de l'Éducation, le lycée sort quelque peu de sa rigidité et permet une meilleure adaptation aux caractéristiques des élèves. Ainsi, on peut relever deux évolutions positives : d'une part une autonomie plus importante aux équipes pédagogiques dans la répartition des moyens tout en préservant un cadrage national, d'autre part un accompagnement personnalisé de deux heures prévus dans l'emploi du temps de tous les élèves afin de mettre en œuvre une aide aux difficultés scolaires, à la méthodologie et à l'orientation. Il semble à ce jour que les moyens soient garantis pour mener à bien cette réforme, qui certes ne révolutionne pas le lycée napoléonien mais prend en compte les élèves en difficulté.

Ensuite, et c'est une tout autre histoire, L'UNSA-Éducation est totalement hostile à la réforme actuelle de la formation des enseignants qui met davantage l'accent sur les **connaissances** « encyclopédiques » au détriment de la formation pratique sous forme

de stages. En effet, à compter de la rentrée prochaine les lauréats du concours passeront directement devant les élèves pendant 15 heures par semaine (contre 6 à 8 heures actuellement).

Cette réforme illustre bien le **manque de cohérence** du gouvernement qui, d'un côté avec la réforme des lycées, prône une démarche pédagogique au plus près des attentes des élèves et de l'autre avec la formation des enseignants, met en avant des savoirs disciplinaires.

En revanche l'UNSA-Éducation est favorable à l'objectif d'ouverture des grandes écoles à 30% de boursiers à condition de s'en donner réellement les moyens.

Enfin, L'UNSA-Éducation **condamne fermement les 16 000 suppressions de postes** dans l'Éducation nationale avec des répercussions directes dans les écoles et les collèges. La qualité de l'enseignement sera irrémédiablement réduite avec des effets plus importants.

Ce manque de moyens se traduit par un manque criant de remplaçants et donc un recours massif aux contractuels (+10% en 1 an)..



En définitive, mis à part la réforme des lycées, L'UNSA-Education considère que la politique gouvernementale tant sur les moyens qu'au niveau de l'idéologie n'est absolument pas propice à la réussite de tous les élèves.

L'Avenir de l'UNSA-Éducation :

Suite à la loi du 28 août 2008 sur la représentativité syndicale visant à réduire le nombre d'organisations syndicales mais à les rendre plus puissants, l'UNSA doit se développer davantage et (ou) fusionner avec d'autres syndicats. Selon P. GONTHIER, secrétaire général de l'UNSA-Éducation, il ne faut pas écarter des rapprochements avec d'autres organisations car l'isolement serait mortifère. Il s'agirait de tendre vers un pôle réformiste sans remettre en cause les valeurs de l'UNSA.

Dans le champ de l'Education, l'UNSA-Éducation s'est rappro-

chée du SGEN-CFDT concernant la dernière action du 21 janvier estimant que les deux organisations syndicales avaient des plates-formes de revendication communes. C'est cette logique qui a conduit au niveau national P. GONTHIER à publier une tribune commune avec le SGEN-CFDT dans « *Le Monde* » et à réaliser une conférence de presse en commun.

C'est pourquoi, au niveau de l'Académie d'Amiens, nous avons opté pour cette même démarche en invitant la presse à une conférence commune avec les représentants académiques du SGEN-CFDT et de l'UNSA-Éducation.

Dès lors, nul ne sait si cette union de circonstance se poursuivra d'autant plus que sur le dossier des retraites nous n'avons pas eu les mêmes revendications en 2003...Affaire à suivre. En tout état de cause, l'UNSA-

Éducation se porte de mieux en mieux au niveau national si l'on en juge par les derniers résultats aux élections des nouveaux CTPS (comités techniques spéciaux) pour les services académiques (rectorat, IA, IEN...).

Le résultat est sans appel ! Très largement en tête avec **plus de 40% des suffrages exprimés** et la moitié des sièges attribués, l'UNSA-Éducation distance ses concurrents qui restent, au mieux, nettement en deça de la barre des 20% des voix obtenues :

(FSU :17,58, FO : 15,40).

Etienne Sauvage
Secrétaire Régional
UNSA-EDUCATION



Rénovation de la voie professionnelle : un manque de moyens évident !

Qu'en est-il aujourd'hui ? Pouvons-nous avant la fin de cette première année établir un bilan de la mise en place de la rénovation de la voie professionnelle ?

Les éléments qui doivent permettre à nos élèves de réussir sont-ils réellement optimisés ?

La rénovation de la voie professionnelle suppose :

- Le travail en équipe ;
- Une réelle souplesse dans la répartition horaire afin de permettre aux élèves une préparation au diplôme dont les épreuves restent inchangées ;
- Une répartition équitable entre enseignement général et enseignement professionnel ;
- Les heures d'accompagnement personnalisé repérables dans les emplois du temps professeurs et élèves ;
- L'intégration dans le plan de formation des compétences nécessaires pour obtenir la certification intermédiaire prévue en cours de cycle ;
- Le développement des activités de projet dans l'enseignement général et professionnel.

Cependant, le SE-UNSA déplore un manque de moyens évident pour le suivi personnalisé de l'élève tout au long du cycle et pour le travail en équipe.

Pouvons-nous sincèrement, dans les conditions actuelles, adhérer à cette rénovation de la voie professionnelle alors que le quotidien de nos établissements nous renvoie à une cruelle réalité ?

A ce sujet, le SE-UNSA a écrit au ministre. Lire la lettre sur le site :

<http://sections.se-unsa.org/amiens/>. Rubrique second degré. Sous rubrique lycées professionnels.

